



## VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



**PUBLIE LE 20 JUIN 2023**  
**N°2023-076**

### Conseil municipal **REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS** **SEANCE DU 31 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi, trente-et-un mai à vingt heures trente-quatre minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi vingt-cinq mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent JEANNE, Maire en exercice.

#### OBJET DE LA DELIBERATION

**Convention portant sur la participation financière de la Ville de Champigny sur Marne à des travaux de création d'une voie pompier et d'une voie d'accès aux bornes d'apport volontaire enterrées au 560 / 600 Voie Sonia Delaunay – Autorisation – Signature**

**Rapporteur** : M. VIGUIE

**Direction** : Direction des assemblées, affaires générales et juridiques

**Service** : Service des assemblées et affaires juridiques

#### Présent(e)s :

M. JEANNE, **Maire.**

Mme THIROUX, M. DUVAUDIER, Mme AMAR, M. LATRONCHE, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. GOUPIL, Mme SAUSSEREAU, M. AKKOUCHE, Mme CARPE, Mme BERTRAND, M. NGANDE, Mme BENAHMED, M. PICOT, **adjointes et adjoints au Maire,**

M. VIGUIE, M. GAUDIERE, M. LHOSTE, M. RIBEIRO **conseillers municipaux délégués**

Mme DUVERGER, M. BOULAY, Mme PARLOUAR, Mme DEGAGER-PHALANCHERE, M. SLIMOVICI, Mme DE OLIVEIRA, M. BARON, Mme THEOPHILE, Mme CAPORAL, M. SOLARO, M. FAUTRE, M. LURIER, Mme ADOMO, M. MAILLER, M. SY, Mme MASMOUDI, M. TITOV, Mme KEITA-GASSAMA, M. PESSOA GRIJO, M. SUDRE, M. FORHAN, Mme CIPRIANO **conseillères municipales et conseillers municipaux**

#### Absent(e)s et/ou excusé(e)s :

M. CHATAUD (donne procuration à M. AKKOUCHE), M. BASTIN (donne procuration à Mme THIROUX), Mme BENOLIEL (donne procuration à Mme SAUSSEREAU), Mme SAILLAND (donne procuration à Mme BENAHMED), Mme DONATIEN (donne procuration à M. DUVAUDIER), Mme NGANDE (donne procuration à M. NGANDE).

**Secrétaire de séance** : M. BOULAY

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présent(e)s : 43

Nombre de procurations : 6

Nombre de votant(e)s : 49

Direction des Infrastructures, Transports et Espaces Publics  
Service Gestion du domaine public  
Séance du conseil municipal du 31 mai 2023

## **Le Conseil municipal,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'avis de la 3<sup>ème</sup> commission : Cadre de vie – Espaces publics – Réseaux – Environnement et développement durable – Développement des transports en commun – Partage de l'espace public – Déplacements – Sécurité – ASVP, émis lors de sa séance en date du 22 mai 2023 ;

**Vu** l'avis de la 1<sup>ère</sup> commission : Finances – Affaires générales – Marchés et achats publics – Personnel communal – Formation du personnel – Handicap – Nouvelles technologies, émis lors de sa séance en date du 23 mai 2023 ;

**Vu** l'avis de la 2<sup>ème</sup> commission : Aménagement du territoire et développement urbain – Politique du logement et amélioration de l'habitat - Développement économique - Emploi – Insertion – Economie solidaire – Commerce et marchés aux comestibles – Artisanat – Tourisme, émis lors de sa séance en date du 24 mai 2023 ;

**Considérant** le projet de création d'un accès pompier et d'aménagement d'une contre-allée au 560 / 600 voie Sonia Delaunay à Champigny sur Marne qui facilitera l'accès des poids-lourds en charge de la collecte des ordures ménagères et donc la manipulation de ces bornes sans impacter la circulation automobile.

**Considérant** que la Ville de Champigny sur Marne s'est engagée à participer au financement de cette opération à hauteur de 50.000,00 € TTC du montant total des travaux qui s'élève à 262.271,21 € TTC, le solde étant pris en charge par la SCCV « rue René Champigny ».

**Considérant** qu'il convient d'approuver la convention correspondante,

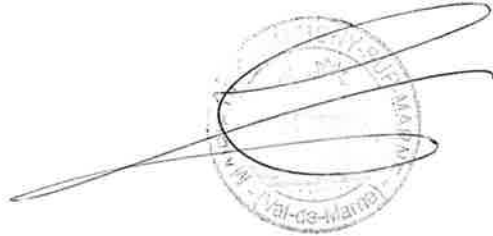
**après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**ARTICLE 1 : APPROUVE** la convention relative à la participation financière de la commune de Champigny-sur-Marne pour des travaux d'aménagement d'une voie pompiers et d'un accès aux bornes d'apport volontaire voie Sonia Delaunay annexée à la présente délibération.

**ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**ARTICLE 3 : DIT** que les dépenses y afférentes seront inscrites au budget de l'exercice en cours.

**Monsieur Laurent JEANNE**  
Maire de Champigny-sur-Marne  
Conseiller régional d'Ile-de-France



**Le secrétaire de séance**  
Monsieur Philippe BOULAY  
Conseiller municipal



Transmission en préfecture, le **20 JUIN 2023**  
Publication, le **20 JUIN 2023**  
Certifié exécutoire  
Le Maire

